

## Conseil municipal du 23 janvier 2024

### Préambule

Florence JARDIN : je vous informe que Jean-Noël CHAIGNE nous a présenté sa démission vendredi et c'est Madame Marie-Christine SURAULT qui d'office est élu et qui a donné ce soir pouvoir à Philippe SANCHEZ.

**CONSEIL MUNICIPAL DU  
23 JANVIER 2024  
ORDRE DU JOUR**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1) Election sénatoriale du 17 mars 2024. Désignation des délégués et suppléants.

**ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES**

- 2) Attribution d'une subvention à l'école La République pour un projet de classe découverte

**PERSONNEL**

- 3) Modification du tableau des effectifs

**QUESTIONS DIVERSES**



Ville de Migné-Auxances  
86440  
Département de la Vienne  
Convocation du 16/01/2024

Séance du  
23 janvier 2024  
A 20h30 salle du Conseil municipal  
Sous la présidence de Madame Florence JARDIN, Maire

Objet : Attribution d'une subvention à l'école La République pour un projet de classe découverte – modification de la délibération du 18 décembre 2023

N°20240123\_DV\_02

Rapporteur : Madame Isabelle COUDERC

Nomenclature Préfecture :

7.5.2

Quorum : 15

Présents : 22

Mesdames et Messieurs

JARDIN Florence

MAINARD Philippe

COUDERC Isabelle

JUIN Daniel

MANOIR Laurence

NOSSANT Agnès

FRAPPIER Etienne

POHU Valérie

CAILA Jean-Luc

PEDRON Véronique

AYRAULT Marie-

Christine

BOUTIN Marc

MORGAT Aurélien

GHARBI Linda

GAUD Dominique

FAGE Manuela

RIVIERE Fabien

SANCHEZ Philippe

CHEBROUX Jeannie

GODARD Pierre

MOINE Éric

MAZIERE Jean-Marc

A l'occasion de sa séance du 18 décembre 2023, le Conseil Municipal avait examiné la demande de subvention déposée par la directrice de l'école La République, au titre de l'année scolaire 2022-2023 pour un projet de classe découverte, du 1<sup>er</sup> au 2 février 2024, au CPA de Lathus.

Une somme de 621 € avait ainsi été attribuée à l'école.

Il est rappelé que l'établissement envisageait de cumuler la subvention 2023 avec la subvention 2024 afin de financer ce projet.

La Directrice, à l'appui de sa demande de subvention, avait toutefois mentionné un effectif de 69 élèves concernés, ce qui correspond à l'effectif sur l'année scolaire 2023-2024, au lieu des 81 enfants qui constituaient les effectifs de l'année scolaire 2022-2023.

Afin de ne pas léser l'établissement et de permettre le financement de cette classe découverte, il pourrait d'être décidé d'allouer une subvention, au titre de l'exercice 2024, d'un montant de 729 € (81 x 9€).

Les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits à l'article 6574 - subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droits privé- du budget 2024

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- confirme son accord pour le cofinancement de ce projet ;
- décide d'attribuer une subvention de 729 € à l'école de la République ;
- autorise Madame la Maire à signer tout document à intervenir.

Pouvoirs : 6

Mesdames et Messieurs

HERAHOUX Michel à

JARDIN Florence

LEONARD Sébastien à

MAINARD Philippe

BIANCOTTO Janine à GAUD

Dominique

POPINEAU Marie-Rose à

MANOIR Laurence

FORTAIN Sylvie à GODARD

Pierre

SURAUULT Marie-Christine à

SANCHEZ Philippe

Absent : 1

M. BLOT Jean-Denys

Secrétaire de séance

Agnès NOSSANT

Affiché le 25/01/2024

Mis en ligne le :

25/01/2024

Le secrétaire de séance

La Maire



Ville de Migné-Auxances  
86440  
Département de la Vienne  
Convocation du 16/01/2024

Séance du  
23 janvier 2024

A 20h30 salle du Conseil municipal  
Sous la présidence de Madame Florence JARDIN, Maire

Objet : Modification du tableau des effectifs

N°20240123\_DV\_03

Rapporteur : Madame la Maire

Nomenclature Préfecture :  
4.1.1

La délibération de création d'emploi est l'acte préalable et incontournable pour procéder au recrutement d'un agent public.

Quorum : 15

Présents : 22

Mesdames et Messieurs

JARDIN Florence

MAINARD Philippe

COUDERC Isabelle

JUIN Daniel

MANOIR Laurence

NOSSENT Agnès

FRAPPIER Etienne

POHU Valérie

CAILA Jean-Luc

PEDRON Véronique

AYRAULT Marie-

Christine

BOUTIN Marc

MORGAT Aurélien

GHARBI Linda

GAUD Dominique

FAGE Manuela

RIVIERE Fabien

SANCHEZ Philippe

CHEBROUX Jeannie

GODARD Pierre

MOINE Eric

MAZIERE Jean-Marc

L'obligation de délibération s'applique :

- aux emplois permanents
- aux emplois non permanents
- aux postes spécifiques

Compte tenu des nécessités de service et afin de remettre les contrats existants sur des emplois non permanents ouverts, ainsi que de prévoir la création des postes non permanents pour des contrats à venir, il est proposé de créer :

Services techniques :

- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps complet pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement saisonnier d'Activité

Services périscolaire, entretien et restauration :

- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps complet pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 17/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 30/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité
- Création de trois postes d'Adjoint Technique à temps non complet 28/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 22/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 15/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 22/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 20.5/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité

Pouvoirs : 6

Mesdames et Messieurs

LHERAHOUX Michel à

JARDIN Florence

LEONARD Sébastien à

MAINARD Philippe

BIANCOTTO Janine à GAUD

Dominique

POPINEAU Marie-Rose à

MANOIR Laurence

FORTAIN Sylvie à GODARD

Pierre

SURAUULT Marie-Christine à

SANCHEZ Philippe

Absent : 1

M. BLOT Jean-Denys

Secrétaire de séance

Agnès NOSSENT

Affiché le 25/01/2024

- Création de neuf postes d'Adjoint Technique à temps non complet (heures réellement effectuées) pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement Saisonnier d'Activité.

Services administratifs :

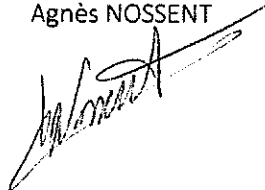
- Création de trois postes d'Adjoint Administratif à temps complet pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement saisonnier d'activité
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet 28/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement saisonnier d'activité
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet 17/35<sup>ème</sup> pour un Accroissement Temporaire d'Activité ou Accroissement saisonnier d'activité

Il est ici précisé que ces différentes créations n'auront pas d'impact budgétaire, dans la mesure où lesdits emplois non permanents sont déjà pourvus.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- de créer les postes ci-dessus détaillés,
- d'autoriser Madame la Maire à signer tout document à intervenir.

Le secrétaire de séance  
Agnès NOSSENT



La Maire  
Florence JARDIN



## Question n°1

Florence JARDIN : nous allons passer à la procédure d'élection dans le cadre des sénatoriales. Nous avons l'obligation de convoquer le conseil aujourd'hui. S'il n'y avait pas eu le quorum, on aurait eu une semaine de plus mais nous avons largement le quorum. La proposition qui vous est faite c'est de voter sur la base des listes qui vous ont été présentées. Nous devons présenter au titre de Migné 15 titulaires et 5 suppléants.

Nous avons deux listes : la liste Jean-Marc MAZIERE où il y a donc un nom, celui de Jean-Marc MAZIERE, les listes pouvant être incomplètes, et nous avons la liste Florence JARDIN avec 15 noms.

Les 5 derniers noms sont les suppléants. Nous allons passer au vote.

Il faut des assesseurs... Pierre et Linda puis Dominique et Daniel

Cédric HAMELIN, DGS : oui, les deux plus jeunes et les deux plus murs... Je suis désolé, c'est le texte qui le dit... Vous serez donc chargés, après les opérations de procéder au dépouillement.

[après les opérations de vote]

Florence JARDIN : le principe c'est un calcul à la proportionnelle avec le principe de la plus forte moyenne. On fait donc la moulinette...

Cédric HAMELIN, DGS : ça fait donc 15 délégués pour la liste Florence JARDIN et s'agissant des suppléants, 5 délégués suppléants pour la liste Florence JARDIN.

Florence JARDIN : bien... merci de votre confiance et nous irons voter le dimanche 17 mars.

J'ai deux trois questions diverses...

Nous allons vous communiquer les dates des prochains conseils, si vous voulez les noter. Nous avons le débat d'orientations budgétaires le 11 mars, le budget le 8 avril. Il y aura certainement d'autres délibérations autour mais ce seront les éléments principaux entre autres. On vous communiquera ensuite les dates des commissions entre les deux.

Petit rappel, vous savez que les agents du recensement ont dû vous déposer dans vos boîtes les codes pour faire les déclarations Internet ou les documents si vous souhaitez faire les déclarations par papier. Nous devons en tant qu'élus être exemplaires, et je rappelle que nous ne sommes pas encore à 50 % d'élus n'ayant pas encore répondu... Je ne veux pas cafter... [rires]... S'il vous plait, merci de répondre. Vous connaissez l'importance du recensement pour tout ce qui concerne les dotations communales.

La commission générale... vous aviez déjà eu la date ? Commission générale le 30 janvier et on vous présentera un point d'étape sur les grands dossiers en cours... 18h30.

Les convocations vont partir...

Philippe SANCHEZ : 18h30 c'est compliqué pour ceux qui travaillent

Florence JARDIN : oui, d'habitude on met les réunions à 20h30 mais là on a des impératifs et on a quand même pas mal de gros sujets. On voulait vous faire un point d'étape sur tout ce qui est aménagement de territoire, point d'étape sur le PLUI, sur les zones d'accélération EnR, sur le plan mobilité, le dossier de la Péninguette... C'est pour ça qu'on fait une commission générale.

Philippe SANCHEZ : j'arriverai en retard donc.

Florence JARDIN : d'accord, merci.

Plus personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 20h50

La Maire  
Florence JARDIN

La secrétaire de séance  
Agnes Nossent



Ville de Migné-Auxances  
86440  
Département de la Vienne  
Convocation du 16/01/2024

Séance du  
23 janvier 2024  
A 20h30 salle du Conseil municipal  
Sous la présidence de Madame Florence JARDIN, Maire

Objet : Election sénatoriale du 17 mars 2024. Désignation des délégués et suppléants

N°20240123\_DV\_01

Rapporteur : Madame la Maire

Nomenclature Préfecture :  
5.3.6.

Quorum : 15

Présents : 22

Mesdames et Messieurs

JARDIN Florence

MAINARD Philippe

COUDERC Isabelle

JUIN Daniel

MANOIR Laurence

NOSSENT Agnès

FRAPPIER Etienne

POHU Valérie

CAILA Jean-Luc

PEDRON Véronique

AYRAULT Marie-Christine

BOUTIN Marc

MORGAT Aurélien

GHARBI Linda

GAUD Dominique

FAGE Manuela

RIVIERE Fabien

SANCHEZ Philippe

CHEBROUX Jeannie

GODARD Pierre

MOINE Éric

MAZIERE Jean-Marc

La démission de Monsieur Yves BOULOUX de son siège de Sénateur de la Vienne a entraîné, au 1er janvier 2024, une vacance.

Dans ce cadre, le décret 2024-9 du 5 janvier 2024 porte convocation du collège électoral pour des élections partielles le 17 mars prochain pour la durée du mandat restant à courir.

L'élection est organisée au scrutin majoritaire à deux tours. Le collège électoral est composé de "grands électeurs" dont font notamment partie des délégués des Conseils municipaux ainsi que les suppléants de ces délégués.

L'arrêté préfectoral n°2024-DCL/BER-032 du 10 janvier 2024, joint en annexe, fixe le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner. Pour Migné-Auxances, il convient d'élire 15 délégués et 5 suppléants.

Les candidats doivent faire acte de candidature en déposant, au plus tard avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, une liste respectant le principe de la parité.

Il est précisé que la liste de délégués et de suppléants peut être incomplète et présenter moins de noms que de postes à pourvoir. Par ailleurs, si les candidats au poste de délégué doivent être choisis parmi les membres du Conseil Municipal, les suppléants doivent simplement figurer sur la liste électorale, sans nécessairement être membres de l'assemblée délibérante.

Après vote, la liste Florence JARDIN obtient 28 voix et la liste Jean-Marc MAZIERE obtient 1 voix.

Absent : 1

M. BLOT Jean-Denys

Secrétaire de séance

Agnès NOSSENT

Affiché le 25/01/2024

Mis en ligne le :

25/01/2024

Agnès Nossent  
Secrétaire de séance

Florence JARDIN  
Maire

**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois janvier à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le dix-sept janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Florence JARDIN, Maire.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs

MAINARD Philippe, COUDERC Isabelle, JUIN Daniel, MANOIR Laurence, NOSSENT Agnès, FRAPPIER Etienne, adjoints  
POHU Valérie, CAILA Jean-Luc, PEDRON Véronique, AYRAULT Marie-Christine, BOUTIN Marc, MORGAT Aurélien, GHARBI Linda, GAUD Dominique, FAGE Manuela, RIVIERE Fabien, SANCHEZ Philippe, CHEBROUX Jeannie, GODARD Pierre, MOINE Éric et MAZIERE Jean-Marc, conseillers municipaux

**Absents excusés :** BIANCIOTTO Janine à GAUD Dominique

BLOT Jean-Denys

FORTAIN Sylvie à GODARD Pierre

LEONARD Sébastien à MAINARD Philippe

LHERAHOUX Michel donne pouvoir à JARDIN Florence,

POPINEAU Marie-Rose à MANOIR Laurence

SURAUULT Marie-Christine à SANCHEZ Philippe

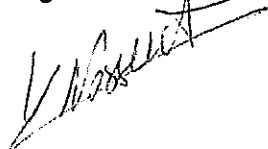
Le conseil désigne Agnès NOSSENT comme secrétaire de séance.

Date de mise en ligne : 26/01/2024

Numéro de la délibération	OBJET	VOTE DU CONSEIL
20240123_DV_01	Election sénatoriale du 17 mars 2024. Désignation des délégués et suppléants	Après vote la liste Florence JARDIN obtient 28 voix et la liste Jean-Marc MAZIERE obtient 1 voix
20240123_DV_02	Attribution d'une subvention à l'école La République pour un projet de classe découverte	Unanimité
20240123_DV_03	Modification du tableau des effectifs	Unanimité

La secrétaire,

Agnès NOSSENT



La Maire

Florence JARDIN

